



PROCES-VERBAL DU BUREAU DIRECTEUR

DE LA LIGUE REGIONALE AUVERGNE RHONE ALPES de RUGBY

Le Bureau Directeur de la Ligue Régionale Auvergne Rhône Alpes, s'est réuni :

le mercredi 2 octobre 2019 à 18 h 30

en visio-conférence

Présents :

Membres élus du Bureau Directeur :

L. BONNET, G. BERTIN, G. CASSAGNE, P. CELMA, P. CARRE, P. CRAIGHERO, G. FAGUER, G. CHAPELLE, A. KOCH, C. MUNOZ, P. NIOGRET

Invités du Bureau Directeur :

J. GARDON, Y. CHENAL, J. CONNORD, P. GERBIER, M. LAVIALLE

Excusés :

G. AMBLARD, M. MINOT, T. TONNELIER, V. BERODIER, P. CHAROUSSET

1. Ouverture de la Séance par le Président :

Patrick CELMA ouvre la séance du Bureau Directeur à 18 h 30, avec les membres présents.

2. Approbation du Compte-Rendu du dernier Bureau Directeur :

Le Procès-Verbal du Bureau Directeur du 18 septembre 2019 est adopté à l'unanimité des membres présents.

3. Point sur les compétitions Jeunes (G. CASSAGNE- J. CONNORD)

Les compétitions jeunes ont débuté le week-end dernier.

En U19 : 90 équipes à XV et 5 équipes à X

En U16 : 86 équipes à XV et 9 équipes à X

Les poules de brassage ont dû être modifiées en dernière minute à cause de 2 équipes U16 qui ne se sont pas qualifiées en GAUDERMEN.

Après les poules de brassage, les 2 meilleurs de chaque poule seront qualifiés + le quota manquant dans les meilleurs 3^e de chaque poule afin d'obtenir les 16 clubs des phases finales.

A noter qu'en U19 les scores sont homogènes, ce qui n'est pas le cas en U16 où les scores sont surprenants.

Il faudra voir après les phases de brassage pour éventuellement créer une 3^e catégorie en U16 la saison prochaine.

4. Validation Règlement Sportif Jeunes (G. CASSAGNE - J. CONNORD)

Le Règlement Sportif jeune a été reçu, validé par la FFR mise à part un problème de mise en page qui a été rectifié, avant insertion sur le site de la Ligue.

Le Règlement Sportif jeunes est validé par le Bureau Directeur, à l'unanimité des membres présents.

5. Consultation des Clubs sur l'organisation de la Journée des Terroirs (G. CASSAGNE- J. CONNORD)

Sur le questionnaire Jeunes, taux de retour à 46 % avec 53% d'avis défavorables. (144 réponses sur 244)

Sur le questionnaire Séniors, taux de retour de 50 % avec 53 % d'avis défavorables. (90 réponses sur 180)

Afin d'optimiser les résultats, une relance va être faite aux clubs n'ayant pas répondu.

De même, les Comités Départementaux vont être interrogés car cette journée, si elle a lieu, sera à leur charge (organisation générale)

Les résultats définitifs seront donnés lors du prochain Bureau Directeur du 16 octobre.

6. Point sur la formation (L. BONNET)

6.1 Statut des formateurs

Lydie BONNET expose les propositions de statuts possibles pour les formateurs selon COSMOS : auto-entrepreneurs, CDD ou CDII, sachant que la Convention du Sport ne donne aucune indication sur les statuts des formateurs.

Philippe NIOGRET indique que comme nous créons un Institut de Formation, cet Institut aura donc un numéro d'agrément et peut donc avoir des vacataires indépendants (factures d'honoraires avec TVA) ou des vacataires salariés (plafond de 29 jours par an suivant lettres de missions). Ces solutions sont reconnues juridiquement. Philippe NIOGRET fait un rappel sur les auto-entrepreneurs avec contrats de missions indépendantes. Il n'y a pas de reconnaissance du statut de formateur occasionnel par le COSMOS.

Il conviendra aussi d'établir une convention distincte avec les CD ayant un salarié (mise à disposition pour une mission, en définissant la durée, le contenu, le nombre de jours et d'heures) pour facturation des CD à la Ligue.

6.2 La formation générale

Suite au retour du questionnaire adressé aux clubs pour la formation des dirigeants, une demande ressort : la responsabilité civile et pénale.

Il y a 689 inscrits à la formation Educateur dans les différentes filières.

De nombreuses demandes ont été faites pour les BF vacances (stages vacances).

7. Point sur les séminaires POS à la FFR (P. CARRE-J.GARDON-G.CASSAGNE)

La F.F.R. a convié toutes les Ligues les 30 septembre et 1er octobre 2019, à Marcoussis pour préparer la mise en œuvre du projet des P.O.S. des Comités Départementaux.

Cette réunion a permis d'échanger sur :

- la méthodologie de mise en œuvre
- les dispositifs d'accompagnement des C.D. (formations, référents P.O.S. des Ligues, prestataire extérieur de conseil)
- le conventionnement entre les Ligues et les C.D. dans le cadre du P.O.S.

La seconde journée a été centrée sur :

- la réattribution des aides aux Ligues, dans le cadre du C.N.D.S. 2019
- l'animation des Comités locaux de coordination
- la mise en place des C.R.A.C.G. dans chaque Ligue

Lundi 30 septembre 2019 : mise en œuvre des P.O.S. dans les C.D. :

Un état des lieux par Ligue a été effectué en début de réunion.

Puis le point a été fait sur les financements possibles :

- aide fédérale avec répartition entre part fixe 70% et part variable 30%, et fléchage direct de la F.F.R. vers les C.D. (à la demande des C.D.)

- aide régionale par Ligues :

... grande disparité entre les Ligues, allant de 0€ à un doublement des aides fédérales

... seules les Ligues AuRA et Occitanie abondent vers les C.D. de manière importante (aide bloquée à 10.000 € pour l'Occitanie)

... la Ligue AuRA est celle qui aide le plus les C.D., avec un doublement non limité, de l'aide fédérale, (hors convention pour la formation).

Le débat s'est engagé sur :

*l'intégration des conventions emplois et formation, dans le conventionnement P.O.S.

*les bilans financiers à fournir

Il a été rappelé les obligations statutaires minimales, pour pouvoir bénéficier d'aides fédérales ou régionales :

*Bureau Directeur déclaré en Préfecture

*affiliation du Président, du Secrétaire Général, et du Trésorier Général

*transmission des Procès-Verbaux des Comités Directeurs

issus des Assemblées Générales ordinaires et des Assemblées Générales financières

*transmission des Rapports d'activités et des Comptes de résultats

Il est constaté que divers Comités Départementaux ne respectaient pas ces obligations minimales.

La méthodologie des P.O.S. a été évoquée :

Elle doit permettre aux participants :

*d'acquérir les fondamentaux de la gestion des projets appliqués aux spécificités des C.D.

*de comprendre et maîtriser les axes de rédaction d'un P.O.S.

Un stage de formation est prévu pour les 2 Ligues PACA et AuRA, les 4 et 5 novembre 2019 à Guilhaumand-Granges. Quatre C.D. ont confirmé leur inscription :

*CD26 avec 3 dirigeants

*CD07 avec 1 cadre

*CD42 avec 1 dirigeant

*CD69 avec 2 dirigeants

La F.F.R. a décalé la date de retour des P.O.S. Départementaux (au 7 décembre 2019).

Plusieurs C.D. ont finalisé leur P.O.S., mais certains ne se sont pas calqués sur le modèle Ligue, (avec les fiches actions adaptées), et auraient donc besoin d'être repris et complétés par un budget prévisionnel.

Mardi 1er octobre 2019 : campagne C.N.D.S. 2019

L. GABBANINI présente et commente divers documents :

*Rappel sur l'Agence Nationale du Sport, qui a été mise en place par l'Etat

*F.F.R. : Fédération pilote pour gestion du C.N.D.S.

*convention Etat/F.F.R. : 20.000€ pour le personnel dédié au C.N.D.S.

(Camille TIHY et un contrat en intérim)

*objectifs C.N.D.S. :

... accès au rugby éducatif

... pratique de proximité pour tous

... promotion de la pratique féminine

*dossiers établis et envoyés par les Ligues, avant le 1er juillet 2019

(demandes parfois inflationnistes)

*choix fédéral de soutenir les P.O.S. (le 18 juillet 2019)

*888 dossiers traités par la F.F.R.

*focus sur la Commission Fédérale et les choix :
... moins 7% pour les Ligues
... plus 6% pour les C.D. (sauf un C.D. avec moins 30%)

Quelques chiffres sur la réattribution des montants :

*AuRA : 209.596 € soit 98% du C.N.D.S. 2018 (134.266 € + 75.330 €)

*Ile de France : 220.640 € soit 94%

*Nouvelle Aquitaine : 135%

*Bourgogne Franche Comté : 85%

*Centre Val de Loire : 120%

*Occitanie : 211.372 € soit 96%

*Hauts de France : 79.589 € soit 87%

Montant total attribué par la F.F.R pour le C.N.D.S. 2019 : 1.735.700 € (soit 100%)

C.L.C. :

Claude ATCHER et Michel TADJIAN ont présenté les évolutions dans la mise en place des Comités locaux de coordination pour la Coupe du Monde 2023.

Actuellement, il est procédé à des visites dans toutes les villes d'accueil candidates

C.R.A.C.G. :

Maurice BUZY PUCHEU a rappelé le rôle et les missions des C.R.A.C.G.

La Ligue AuRA a procédé à cette mise en place.

(prochaine réunion à Chaponnay le 15 octobre 2019)

Maurice BUZY PUCHEU se rendra en Ligue AuRA courant octobre 2019.

8. Officiels de Matches (P. NIOGRET)

8.1 1ère réunion de la Commission de coordination des Officiels de Matches, le 23 septembre

De nombreuses réactions ont été enregistrées suite au courrier de Christian DULLIN, sur les frais de déplacement uniquement sur la forme, mais pas sur le fond (organisation et frais de covoiturage)

Suite à la baisse du nombre d'arbitres et de RF, il y a une volonté de développer la supervision chez les jeunes arbitres à potentiel, les priorités restant la désignation des RF2 et un maximum de matchs couverts par des arbitres.

Il convient de développer la communication entre les acteurs terrain (responsable désignation et responsable supervision) pour optimiser les missions des acteurs à double ou triple compétences.

Mise en place de réunions hebdomadaires pour augmenter les échanges constructifs.

Souhait d'avoir les réunions des RF et des arbitres sur les mêmes lieux afin de favoriser de meilleurs échanges d'informations. Pour cela, il faut trouver des lieux ayant de grosses capacités d'accueil soit pour l'intégralité du territoire, soit par secteur.

8.2 Préparation du Congrès National des Arbitres et rencontre avec Franck MACIELLO

Pour rappel, ce congrès aura lieu les 10 et 11 juillet 2020 à Grenoble.

Une réunion a été organisée, le 2 octobre avec la DNA à Grenoble afin d'étudier les prestations à proposer et leurs coûts.

Des propositions de prestations différentes ont été faites :

- Soirée à la Bodega (budget 1 000 €)
- 2 circuits pour les accompagnants

La Ligue interviendra sur le prêt de 4 mini bus, sur la mise à disposition de bénévoles et salariés pour gérer ce congrès, et sur l'organisation de la soirée des Régions où chaque officiel doit apporter une spécialité de sa région.

9. Organisation de la MO de Montbonnot (P. NIOGRET)

9.1 réunion du Comité de Gestion

Le Comité de Gestion s'est réuni notamment pour décider du remplacement provisoire de Pierre GRANGE ainsi que l'organisation de la MO de Montbonnot. Le Comité de Gestion se réunira tous les derniers mardis de chaque mois.

9.2 Interim de Pierre GRANGE

Philippe NIOGRET a été désigné pour prendre l'intérim de Pierre GRANGE le temps de sa convalescence.

9.3 activité locative des espaces et autres activités :

- a) Traiter le local rangement afin d'y intégrer un congélateur permettant de stocker des viennoiseries ou autres, de manière autonome sans pénurie (économies)
- b) Proposition de stocker 2 chapiteaux pour proposer des prestations de service sur la terrasse.
- c) Réfléchir à l'achat d'une auto-laveuse des sols
- d) Mettre en place la signalétique AuRA
- e) Gestion des séminaires : de plus en plus de demandes nocturnes et les samedis matins par les entreprises. Il faut trouver des personnes-relais.
- f) Tri des équipements sportifs et transfert au Siège de la Ligue (stages)

10. Organisation rencontre France Angleterre à Clermont-Ferrand (G. CHAPELLE, M. LIEUDENOT)

Tout le plan communication a été établi. La billetterie est ouverte.

Un rappel va être fait aux partenaires de l'ASM (3000 places). Participation de la Ville de Clermont et de la Métropole avec des spots publicitaires sur tous les écrans des installations sportives.

Mise en place de flyers et affiches, d'informations sur les réseaux sociaux.

Buvette (Olivier CARRE) et traiteur (LE MONT ROGNON) sont réservés.

Travail en cours sur l'organisation des bénévoles (organigramme en cours).

A ce jour, 2000 billets vendus. Les invitations partent très prochainement.

11. Organisation des Assemblées Générales :

11.1 AG Financière FFR : le 07/12 à Clermont Ferrand (G. CHAPELLE)

La salle est déjà réservée par la F.F.R. (Hall 42)

L'organigramme des bénévoles est en cours de réalisation, en liaison avec Laurent GABBANINI.

11.2 Ligue : le 14/12 à Chaponnay

Il faut visiter le site pressenti autre que la MO.

11.3 A.G. Ordinaire de la Ligue AuRA :

Elle aura lieu le 13 juin 2020 à l'Hôtel de la Région à Lyon.

Une visite devra être organisée début janvier 2020 pour faire un point sur l'organisation logistique.

12. Gestion prévisionnelle des Emplois Sportifs (A.KOCH)

L'objectif est d'être tous au même niveau de connaissances des enjeux, des contraintes, du planning, du besoin d'anticipation et des priorités.

Rappel du calendrier prévisionnel :

- Recrutement interne des CTC avec le DTL : décembre 2019
(entretiens du 2 au 6 décembre, après parution offre en semaine 47)
- Recrutement externe des CTC : décembre 2019 / janvier 2020 (parution offre)
- Entretiens externes : première quinzaine de février
- Commission finale de recrutement des CTC avec le DTL : du 16 au 20 mars 2020)
- Signature des contrats CTC : du 6 au 10 avril 2020
- Prise de poste : 1^{er} juillet 2020
- Formation CTC : semaines 28, 29 et 34
- Prise de poste effective : du 24 au 28 août 2020

Alain KOCH souhaite créer un groupe de travail spécifique sur le sujet des CTC. Gilles CASSAGNE est proposé comme « tête de pont ». Il faudra également un sportif, un financier, un membre de l'IREF... c'est-à-dire un groupe composé de personnes de toutes les catégories.

Jérôme GARDON rappelle que le travail est déjà bien avancé et qu'on peut se baser sur ce qui se passe dans les Ligues où les CTC sont déjà en place et travailler main dans la main avec la Ligue Occitanie.

13. Questions diverses :

13.1 VISIO-CONFERENCES dans les CD :

Thierry TONNELIER a transmis une question écrite relative à la mise en place de visio-conférences dans les 12 CD, afin notamment de permettre aux Clubs, une proximité lors des Commissions de discipline et à l'occasion des Réunions sportives ou des autres Commissions.

Patrick CARRE a reformulé cette question aux Services Fédéraux le 30 septembre 2019.

Il a été rappelé que les systèmes de Visio-conférence pour les Commissions Régaliennes doivent être sécurisées et comptabilisées avec le système fédéral. De plus une permanence doit être assurée par un élu ou un salarié, sur place, pour effectuer le contrôle des identités et les formulaires à remplir à chaque séance. Patrick CARRE a interrogé également le D.G. de la Ligue Occitanie, qui a procédé à l'installation de Visio-conférences au sein des Sièges de leurs 13 départements.

Les coordonnées de l'entreprise ayant équipé cette Ligue seront communiquées prochainement, et il sera possible de procéder à une étude de faisabilité et émission de devis.

Pierrick GERBIER rappelle qu'il existe des dispositifs rapides et peu onéreux (par exemple Google Meet pour lequel il suffit d'une adresse gmail)

Il faudra faire une information aux Présidents de C.D. sur tous ces dispositifs mis en place (GOOGLE Sheets, GOOGLE Drive, GOOGLE Suite, GOOGLE Meet...)

13.2 ZWISTERS GENEVA RUGBY :

La Ligue a transmis, avec un avis favorable, le dossier d'affiliation de ce club féminin basé à Genève.

Le Bureau Directeur de la F.F.R. a ensuite émis un avis défavorable, et il n'y aura donc pas d'affiliation de club étranger ni en Championnat de Ligue et ni en Championnat de France.

Les équipes féminines du ZWISTERS GENEVA RUGBY pourront participer à des rencontres amicales en France, dans le respect des Règlements en vigueur.

(demande d'autorisation à déposer avec dossier, 1 mois avant la rencontre)

Le club sera avisé de cette décision fédérale.

13.3 Féminines :

Les divers documents relatifs à l'organisation des Championnats Féminins 2019-2020 ainsi que le Règlement Sportif, ont été transmis le 1er octobre 2019 aux membres du Bureau Directeur, pour examen avant validation.

Ces documents ont été établis par Marc LAVIALLE.

Dans la globalité, on constate une baisse du nombre d'équipes à X mais une augmentation à XV sur les seniors et les U18.

- U18 :

Grande disparité des engagements sur le territoire de la Ligue (Clermont 4 équipes, Chaponnay 5 équipes).

- Seniors :

Répartition plus équilibrée sur le territoire (1 poule de 9 et une poule de 8).

Marc LAVIALLE indique qu'à ce jour la F.F.R. ne s'est toujours pas positionnée sur le maintien ou non des phases finales à X. Dès que la décision sera transmise, il faudra être très réactif sur les conditions d'accession à ces éventuelles phases finales.

Le Règlement Sportif est sensiblement identique à celui de la saison précédente, toutefois, il n'est pas possible de donner d'indications sur les phases finales pour l'instant.

Le Bureau Directeur valide le Règlement Sportif 2019-2020 pour les Compétitions Féminines à l'unanimité des membres présents.

(Règlement et calendrier des Compétitions Féminines plus de 18 ans et Moins de 18 ans à X)

13.4 Commissions Régionales :

***Commission Affiliation Mutation :**

- Intégration de Jean-Luc PLAZENET au titre de membre pour la M.O. de Clermont-Ferrand
- Comité Régional d'Ethique et de Déontologie (C.R.E.D.) finalisation et mise en ligne sur le site

13.5 Décès d'un Educateur :

Jérôme GARDON signale le décès d'un éducateur du club d'Amplepuis (69) sur le terrain, lors de l'entraînement de l'E.D.R. Cet éducateur âgé de 54 ans était père de 4 enfants.

Pierrick GERBIER précise que tout a été fait pour les prises en charge par l'assureur F.F.R., et par la Fondation FERRASSE. La Fondation FERRASSE prendra en charge dans un premier temps, les frais d'obsèques et les aides d'urgence, puis assurera la prise en charge des 4 enfants jusqu'à leur majorité.

Une minute d'applaudissement sera faite par le LOU (son club d'origine) lors de la prochaine rencontre de TOP 14 au stade de Gerland.

13.6 POS

Gérard FAGUER envoie le 3 octobre, « la météo » aux responsables d'actions POS avec retour demandé pour le 7 octobre, pour ceux qui ne l'ont pas encore fait.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h45.

Le Secrétaire Général,

Patrick Carré